

Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

sans limites



Le journal du collège de LORGUES

? CE TITRE ?

Notre projet de valoriser les organisations locales rencontre celui des animateurs du collège, qui souhaitent faire mieux connaître leur établissement.

Les relations entre le collège et VIVRE À LORGUES ont une histoire. Ainsi, en plusieurs occasions, avons-nous annoncé la parution de SANS LIMITES, journal rédigé par nos jeunes confrères collégiens du Club presse ; de plus, notamment dans une précédente parution, nous avons fait place à leurs articles.

Il s'agit cette fois d'un jumelage, qui justifie que ce numéro s'intitule "VIVRE A LORGUES SANS LIMITES" : sa rédaction est partagée avec les collégiens et les professeurs. A eux d'exprimer leur spécificité au sein de notre collectivité, qu'ils contribuent à rajeunir et à vivifier !

De son côté, V.A.L. a questionné des Lorguais à leur propos... Certains disent ce qu'ils en savent et... c'est bien peu ! On connaît mieux le lycée, de réputation nationale.

Le collège se distingue donc mal sur la toile de fond de la cité scolaire où s'activent plus de 1.500 élèves, enseignants et agents divers ; les confusions ont la peau dure... Commençons par là !

Mais avant, à tous, parents, collégiens, enseignants, administratifs, l'équipe de VIVRE A LORGUES adresse ses remerciements pour leur confiance.

V.A.L.

N°25 - 29 AVRIL 1995

SOMMAIRE

- P. 2.
Mieux connaître notre collège...
VUES LOCALES
- Collège : connus pas ou mal. M. Chapelain.
 - Longue vue... Les collégiens. P. B. Fournier.
 - Licence poétique. En quête... Hardouin, Roussel, Sallé.
- P. 3 à 6.
Mieux connaître notre collège...
VUES INTERNES
- Sa carte de visite. Son club-presse. Collège ou chantier ?
 - Nouvelles pédagogiques.
 - Bons offices.
 - Jeux, concours. Fête !!
- Le collège et son club-presse.
- P. 6.
Mieux connaître notre collège...
VUES LOCALES
- Cours d'histoire. La "cité scolaire". L. Nardin.
- P. 7.
• V.A.L. présente V.V.V...
VAR VILLAGE VOICE
Voix du village varois".
• San-jaumian associés.
• L'appel de la forêt.
• Recette de Pierrette.
- Et :
Mets croisés... "scolaires". J. Forestier.
Services. Remerciements.

MUNICIPAL : ENCART BLANC.

EDITORIAL.

Depuis janvier 1985 du fait des lois de décentralisation, la Région gère les lycées, le Département, les collèges, la Commune, l'enseignement préélémentaire et élémentaire. Toutefois, dès 1984, la municipalité avait souhaité étendre ses initiatives à des services non obligatoires, pour aider les ménages lorguais.

Progressivement, un ensemble de structures a donc été mis en place puis développé.

Pour la première enfance, le jardin d'enfants fut au début une simple garderie ; ensuite, ses activités ont dépassé très largement l'accueil : crèche, halte-garderie, jardin d'enfants forment un établissement polyvalent, "Lou Pitchounet", agréé par les services de l'Action sanitaire et sociale. Son équipement et ses méthodes favorisent l'intégration sociale des plus petits... et le dépannage des mamans !

Le centre aéré compte également parmi les organismes non-obligatoires que nous avons créés. Il fut initialement ouvert pendant les grandes vacances... auxquelles s'ajoutèrent vite les autres congés. Il remplit maintenant toute l'année ses fonctions d'animation hors temps scolaire.

Dans le secteur de l'enseignement, l'école Emile-Zola a été conçue à partir d'une évaluation de la situation du préélémentaire ("maternelle") ; elle devint un groupe scolaire entre 1985 et 1988.

L'édification de sa seconde tranche permit la déconcentration d'élèves de l'école Marius-Trussy. Ainsi a-t-on libéré des classes, réaménagées pour d'autres pratiques pédagogiques : audiovisuel, informatique, ateliers d'arts plastiques, bibliothèque...

En revanche, depuis la décentralisation, la municipalité n'a plus mission d'intervenir à la cité scolaire de Lorgues, qui comprend le collège et le lycée, mais sa participation financière au fonctionnement des deux établissements est demandée chaque année par le Département et la Région.

En faveur de l'enseignement secondaire, mettons cependant en évidence deux dispositions communales volontaires :

- la rétrocession gracieuse au lycée des locaux construits pour le G.I.P. (centre d'informatique),

- l'acquisition amiable d'un terrain auprès de la famille Clement pour la construction de classes d'enseignement général et scientifiques du lycée, dans le cadre de la mise en place du "tronc commun".

Je ne m'attarderai pas sur les relations que j'entretiens avec la hiérarchie de la cité scolaire, proviseur et proviseur-adjoint, principal-adjoint, intendant... Ces rapports facilitent les services mutuels comme, par exemple, l'excellent repas de Noël des Anciens !

Plus sérieusement, on relèvera que depuis 1992-93, la municipalité outrepassa ses compétences réglementaires pour palier l'insuffisance des équipements sportifs du lycée. Elle prête ses équipements et met à disposition des classes de sport, auxquelles participent les techniciens des clubs, les locaux de basket et de tennis

Notons enfin qu'elle prête le centre d'accueil de Saint-Ferréol et appuie financièrement les séjours pédagogiques extérieurs (classes vertes, de découverte, de neige, de patrimoine), toutes mesures étendues aux collégiens.

Les dispositions prises en faveur de l'activité des éducateurs et des jeunes constituent une action de développement : beaucoup d'investissements vont à la jeunesse. Nous satisfaisons ses besoins locaux en modernisant les équipements et adaptant les services, toutes conditions qui permettent aux équipes pédagogiques de se mobiliser au-delà du strict enseignement des programmes.

La réalisation de ce numéro qui associe SANS LIMITES, journal du Club-presse du collège, à VIVRE À LORGUES est une nouvel exemple de ces interactions. J'en félicite les promoteurs et rédacteurs et je les remercie de cette nouvelle occasion de resserrer les liens de la communauté lorguaise, jeunes et adultes !

Barthélemy Mariani, maire de Lorgues.



Mariani

VUES LOCALES

Collège :

CONNAIS PAS, ou mal !

"Si le collège était en dehors de Lorgues, on en percevrait mieux l'existence".

Longue vue...

LES COLLÉGIENS

Sait-on que le Père Bernard Fournier, curé de Lorgues, est l'aumônier statutaire du collège ? A ce titre, comment conçoit-il l'action éducative auprès des collégiens, milieu humain dont la maturité est si inégale ?

Pour lui, le collège reste prioritairement un lieu d'apprentissage du savoir. Les programmes tendent à éveiller les jeunes ; des activités d'ouverture (art dramatique, sport, etc.) leurs sont par exemple proposées, qui leur permettent de s'insérer mieux dans notre société fortement caractérisée par l'impact des multimédias. Mais une question reste posée : quels lieux ont les jeunes pour apprendre le partage, pour acquérir la possibilité de prendre du recul pour la réflexion ? Finalement où apprendront-ils la responsabilité et la vraie école de vie ? Pour le curé de Lorgues, l'interrogation et le souci sont de trouver à côté de tous les lieux de la vie quotidienne un endroit où les jeunes seront exercés à prendre en main leur vie et à la remplir de sens.

C'est une nécessité : lorsqu'ils vivent en communauté, la plupart des jeunes montrent que les formes élémentaires de relation sociale ne leur sont pas toujours transmises. C'est par exemple la mise en commun de termes expressifs comme "bonjour", ou "merci", termes qui traduisent le partage, l'entraide, la sociabilité. Plus encore, le Père Bernard perçoit la difficulté qu'ils ont pour se libérer, "s'éclater", d'avoir un vrai projet et de le mettre en oeuvre : cela se vérifie dans la difficulté d'organiser des jeux ou des activités communes et gratuites.

Pour être efficace, l'éducateur devra donc différencier les collégiens. A l'égard des 11-12 ans, il est difficile de tenir un discours : le jeune est tributaire de ses parents... Alors "on sème !" Mais à 13-15 ans, les possibilités d'exploiter des propositions sont plus larges : les jeunes ont déjà leurs "manières de vivre". L'adulte peut accompagner, aider, dans un rôle d'écoute et parfois de conseil.

A l'intention de ces derniers, le curé de Lorgues avait organisé en 1994 un camp itinérant. Il y tint les rôles de proximité et de responsabilisation communautaire qui, à ses yeux, caractérisent l'intervention adulte. Dans cet esprit, il souhaiterait ouvrir une aumônerie au collège, comme il en a juridiquement la possibilité.

Dernière précision : il estime bon d'agir dans un esprit de "laïcité ouverte", comme partenaire à côté d'autres maillons de la chaîne éducative. Pour lui, l'action de "sensibiliser à la dimension spirituelle de la personne" est "fruit de l'initiative personnelle", et non de cadres institutionnels.

V.A.L.

Que pensez-vous du collège de Lorgues ? Savez-vous où il se trouve et ce que l'on y fait ? Y avez-vous des enfants ou des petits enfants ?

A ce type de questions posées dans un grand club lorguais, il est vrai d'une moyenne d'âge d'environ 60 ans et composé pour l'essentiel de Lorguais venus de toutes les régions de France, nous pouvons affirmer qu'à l'exclusion des enseignants eux-mêmes, pour 7 personnes sur 10, une grande confusion existe dans les esprits : l'identité du collège est diluée dans celle du lycée. Les 3 autres personnes, dont une ayant son petit-fils dans l'établissement, en connaissent l'existence sans toutefois bien savoir ce qui s'y passe.

Dans l'ensemble, on ne se pose même pas la question de l'existence du collège, témoin ce monsieur avouant qu'il était venu à Lorgues parce qu'il y avait un grand lycée technique et qu'en conséquence, il y aurait toujours un mouvement de jeunes dans un village voué à un âge certain... Et qu'il ne s'était jamais interrogé sur l'existence d'autres établissements scolaires !

La maternelle, l'école primaire, tout le monde connaît à Lorgues, il suffit d'essayer de circuler aux heures de sortie...

Le lycée ? Bâtiments imposants, grands jeunes gens arpentant le cours ou faisant la queue aux caisses des grandes surfaces pour un paquet de gâteaux ou une bouteille de jus de fruits...

Alors, comment expliquer tant de discrétion à propos d'une tranche d'adolescents de 10 à 15 ans ? Tous nos papies et mamies ont eu des enfants scolarisés avec passage obligé par le collège.

Alors, ignorance, confusion, amnésie?... Or, 500 enfants (soit 8% de la population) scolarisés ici, participent à la vie lorguaise, aux activités sportives...

Discrétion, alors !

Certes dans la discussion, quelques remarques plus ou moins pertinentes ont fusé : "Si le collège était comme dans de nombreux villages, en dehors, on en percevrait mieux l'existence !" ; "Ah s'il y avait comme avant le brevet élémentaire (nostalgie des 60-65 ans), au moins on verrait des résultats, ce serait une scolarité moins anonyme" ; "Avec l'enseignement jusqu'à 16 ans, on n'est plus capable de faire la différence entre les grands et les petits, entre les doués qui franchissent les classes et ceux qui redoublent..."

"Le tort, c'est que le collège et le lycée sont dans le même espace et que l'on ne peut plus faire la différence, maintenant tous circulent en scooter, en mobylette ou en moto" ; "Et puis maintenant on en voit toujours entrer et sortir à toutes les heures..."

Pas très constructif ni très réfléchi, tout cela ! La confusion est le moindre des jugements que l'on puisse porter.

Heureusement les collégiens ont leurs défenseurs : un enfant de 10-11 ans ne peut être confondu avec un lycéen. Les 6^e et 5^e sont considérés comme gentils et polis - le jugement est moins indulgent au-delà -.

C'est cette dame qui voit sa petite voisine accompagnée par sa maman et qui sait ce qui se passe au collège car elles discutent quand elle vient lui vendre "SANS LIMITES".

C'est ce supporter de basket qui voit les jeunes d'une douzaine d'années s'entraîner... Une dame parle alors des difficultés des enseignants pour intéresser les enfants à autre chose que les matières enseignées... La lourdeur des programmes est mise en accusation.

Que ressort-il de cette courte enquête ?

Ce sont là propos tenus par des personnes âgées non enseignantes, évoquant le collège de l'extérieur. Pour elles, il s'agit plus de juger le comportement des jeunes que leurs capacités ou leurs résultats.

Une idée-force se dégage néanmoins : cette extrême confusion entre collège et lycée.

Il est indispensable que le collège affirme avec plus de force son identité auprès d'une population pas toujours éclairée. Il faut convaincre que le collège est un passage déterminant dans la vie des femmes et des hommes que nous sommes !

Michel Chapelain.

Licence poétique EN QUÊTE...

Pour vous, V.A.L. a effectué un sondage sur l'image du collège au sein d'un échantillon représentatif de la population lorguaise. Extraits :

Constance, à Lorgues depuis 19 mois et une semaine : "Je sais qu'il y a un collège. Je n'en pense pas grand chose. Je ne le connais pas. Aurai-je un jour des enfants ? Je les inscrirai "oui oui non mais oui" au collège de Lorgues".

Modeste, dracénois travaillant à Lorgues : "Je hais les collèges. Collège est proche de galège. Galège se rapproche de galère. Le collège a toujours été une galère pour moi".

Fidèle, Lorguais depuis trente ans : "Collège = ramer. Lorgues = beau temps. Collège de Lorgues = ramer sous le beau temps".

Synthèse. Le collège de Lorgues est la "détéinte" du bleu du ciel sur l'avenir gris de nos enfants.

Hardouin, Rousset, Sallé.

Cours d'histoire...

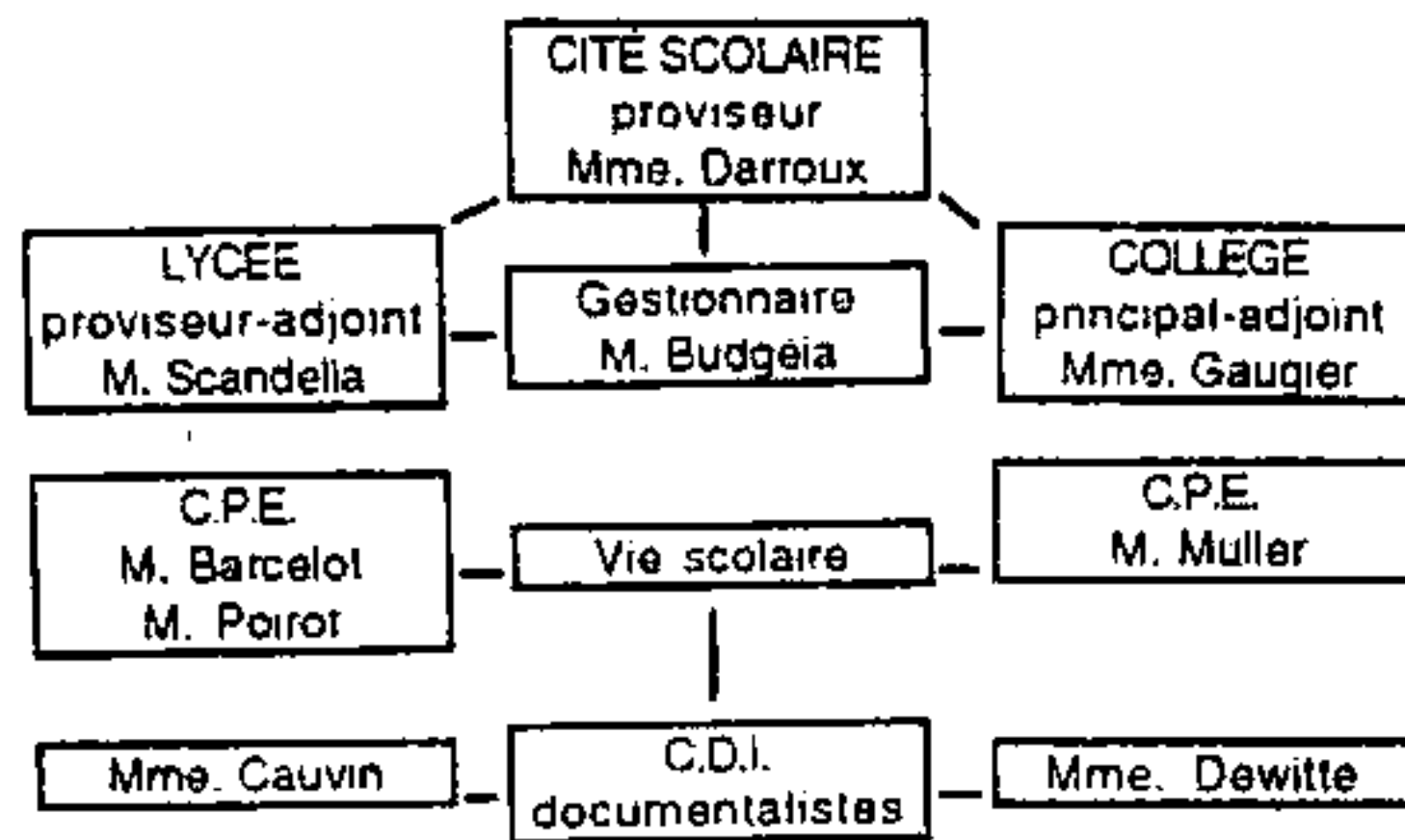
LA "CITÉ SCOLAIRE"

Pour mieux découvrir la "cité scolaire" et son histoire, nous invitons nos aimables lecteurs à se reporter à l'article de Louis Nardin, en page 6.

VUES INTERNES

SA CARTE DE VISITE.

Lorgues abrite une cité scolaire qui regroupe un collège et un lycée, tel que le montre notre organigramme.



Le collège recrute de plus en plus d'enfants comme l'indique l'évolution décrite ci-après : 1987-88 : 396 élèves ; 1988-89 : 426 ; 1989-90 : 455 ; 1994-95 : 496 élèves...

Les élèves proviennent essentiellement de Lorgues (76%) mais aussi des communes environnantes, Le Thoronet (10% des élèves), Entrecasteaux (5%), Saint-Antonin (2,5%), y compris Aups, Carcès, Draguignan, Flayosc, Les Arcs, Régusse, Salernes, Taradeau et Villecroze (ensemble 6,5%).

Ces 496 élèves sont répartis dans vingt classes (cinq par niveau).

Le collège emploie trente-trois professeurs et quatre surveillants.

Les autres intervenants pour le collège : Mme Inaudi, assistante sociale ; Mme Berthier, conseillère d'orientation et psychologue (sur rendez-vous) ; Mme Poullot, infirmière ; Dr. Trambaud, médecin scolaire.

Annie Sacone.

SON CLUB PRESSE !

Le club presse du collège est un "libre service" fonctionnant de 12h à 13h 30 le jeudi. De nombreux élèves y participent à leur gré.

Son journal s'appelle "SANS LIMITES" et sortira en mai sa 7^e édition. Les articles sont écrits par les élèves et corrigés par les quatre professeurs qui les encadrent. Un cinquième professeur procède à la saisie des textes sur ordinateur. Les élèves font la maquette qui est ensuite photocopiée.

"SANS LIMITES" est en vente 2 Francs auprès des collégiens !

Annie Sacone.

COLLÈGE OU "CHANTIER" ?

Depuis le commencement des travaux, la cour de notre collège est considérablement réduite. Ce lieu de vie est fréquemment jonché de papiers, de boîtes vides, d'emballages, etc..

Cela nous choque ! Mais l'indiscipline de certains élèves nous révolte davantage. Certains s'amusent à massacrer les parterres de fleurs, d'autres à casser les branches d'arbres en s'y accrochant.

Nous souhaitons qu'ils arrêtent immédiatement ce désastre et prennent conscience que chacun doit respecter son propre environnement.

Nous espérons en outre que la restructuration du collège permettra l'aménagement d'espaces verts dont nous avons tant besoin.

Pierre-Amaël Auger, Cyril Nadeau.

NOUVELLES PÉDAGOGIQUES

Un stage en entreprise, pourquoi ?

Comme les années précédentes, les classes de 4^e et de 3^e du collège (au total 250 élèves de 13 à 16 ans) participent durant les semaines banalisées à un stage en milieu professionnel. Accueillis en majorité dans les entreprises de Lorgues ou des communes limitrophes, ces "apprentis" sont ainsi pris en charge dans les meilleures conditions possibles.

Pour beaucoup, c'est la découverte du monde du travail avec ses attraits et ses difficultés. Certains confortent ainsi leurs perspectives d'orientation, d'autres en revanche réalisent qu'ils devront rechercher une activité différente de celle qu'ils envisageaient. Tous prennent conscience néanmoins de la nécessité de faire le choix le plus judicieux possible pour leur avenir. Eclairés sur le chemin à parcourir avant d'y parvenir, ils reviennent plus motivés pour franchir les obstacles qui le jalonnent.

Annie Carini, coordinatrice.

Pluridisciplinaires...

Dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire (histoire, géographie, français, maths, dessin,...), les élèves de 6^e et 5^e participent chaque année à des sorties et activités pédagogiques :

- sites préhistoriques : musée de Terra-Amata, grotte du Lazaret à Nice,
- art roman : abbaye cistercienne du Thoronet,
- architecture militaire : forteresse de Mornas (Vaucluse), avec reconstitution des scènes médiévales par des acteurs,
- pendant la semaine banalisée (18 au 22 avril), des 5^e auront travaillé dans le vieux Lorgues pour étudier notre localité au Moyen-âge.

Monique Cotto.

Délégués de classe : une journée à Saint-Ferréol.

Lundi 20 février de 8h 30 à 16h, M. Muller avait convié les délégués de 6^e et 5^e à une journée de formation à l'ermitage Saint-Ferréol que la mairie avait mis à notre disposition.

Il fallait prendre conscience de nos responsabilités, de notre rôle au sein de la classe et des rapports avec l'équipe pédagogique et administrative.

C'est dans la salle de réunion que tout commença : présentation, proposition des projets, et dossier à remplir.

A midi, le repas fut préparé et servi par quatre d'entre nous et vers 13h 30 la formation reprit.

C'est vers 16h que, conscients de mieux maîtriser notre rôle, gonflés par nos nouvelles responsabilités, nous rejoignîmes le collège.

Equipe Courme, Leydet,
Riquel, Criado, Romanoz.

Avec les Anciens Résistants et Déportés.

Au niveau de la 3^e, des membres de l'association des Anciens Résistants et Déportés de France viennent chaque année parler aux élèves des camps de concentration et d'extermination : qui y était envoyé ? Pourquoi ? Que s'y passait-il ? Ils répondent à cette occasion aux nombreuses questions des jeunes.

Monique Cotto.

"Ouverture sur la vie".

Chaque année, les élèves bénéficient de conférences assurées par l'organisme Ouverture sur la vie, illustrant des points du programme ou des thèmes travaillés en classe.

Par exemple, les 3^e assistent régulièrement à la conférence : "Energie, le choix de la France", qui traite de l'évolution du bilan énergétique français depuis 20 ans, de la technologie, de l'énergie nucléaire, des questions posées par le nucléaire : sûreté, déchets, recherches sur la fusion.

Les 4^e et 3^e ont assisté cette année à une conférence nouvellement mise au point : "Etre ou devenir Français", traitant de l'évolution du droit de la nationalité dans l'histoire de notre pays et des droits qui en découlent ainsi que de la procédure d'acquisition de la nationalité française.

Monique Cotto, Maryvonne Boudier.

Mieux connaître notre collège...

VUES INTERNES

NOUVELLES PÉDAGOGIQUES (suite)

Classe transplantée à La Foux-d'Allos.

Depuis deux ans, une classe de 3^è est transplantée pendant une semaine à l'Auberge de Jeunesse de la Foux-d'Allos.

C'est la possibilité donnée aux élèves de mieux se connaître, de mieux apprendre à travailler, de mieux s'intégrer au groupe, de se découvrir des affinités et de connaître leurs professeurs.

Hélas ce séjour coûte et la caisse de solidarité du Foyer du collège ne peut offrir à chacun ce voyage, elle ne peut qu'aider. Alors les élèves vendent des fleurs, organisent des loteries, des lotos pour aider leurs parents à payer moins cher.

Jean-Louis Vincent.

"Tendance environnement"

Une action a commencé depuis de nombreuses années, au village, sur le thème de "l'environnement" et en particulier sur la forêt à l'occasion d'un échange avec une classe de Champagne, et d'une classe transplantée aux Mayons. Cette action se prolongera l'année prochaine au collège par une classe de 5^è à "tendance environnement", pour laquelle des heures "environnement" seront incluses dans l'emploi du temps. L'étude portera sur la forêt, son historique, son économie, ses problèmes.

Monique Cotto et Maryvonne Boudier.

"Classes à dominante SPORTIVE"

Rappel.

• Pourquoi ces classes ?

Elles ont été créées en 1991 autour d'un axe majeur : permettre, par le volontariat, une adaptation de l'élève à son milieu avec pour objectif précis de faciliter son insertion sociale par le biais du tennis et du basket (clubs volontaires) en utilisant le temps libre de l'enfant par un aménagement de sa scolarité obligatoire.

• Quatre parties prenantes ont été nécessaires :

- Le conseil général avec sa subvention de fonctionnement,
- la municipalité par sa mise à disposition des terrains nécessaires,
- les clubs civils par leur administration et leurs hommes de terrain rémunérés par la quote-part de la subvention,
- le collège par son chef d'établissement et son coordonnateur, professeur d'éducation physique et sportive (E.P.S.), lié au travail de terrain et d'administration par une convention.

• Que faisons-nous dans ces classes ?

Rappelons succinctement (en référence au projet établissement) qu'outre l'ambition d'améliorer les qualités motrices, morales, sociales des élèves, ceux-ci sont amenés à juger, se juger, se responsabiliser, à se prendre en charge par l'utilisation de l'audio-visuel, de l'arbitrage, d'informations sur la diététique...

Constat.

Qu'observons-nous après 4 ans de fonctionnement ?

- satisfaction des élèves et des parents qui nous le font savoir, ceci, grâce jusqu'ici, à la compétence, au sérieux, au bénévolat (souvent) des partenaires concernés,
- résultats sportifs encourageants aux niveaux scolaire et civil (plusieurs titres aux championnats du Var ou de l'Académie),
- le cursus scolaire est bon, voire très bon, chez 95 % des élèves malgré le temps important consacré sur les terrains,
- maintien difficilement quantifiable mais réel, d'élèves qui quitteraient l'activité du club s'ils n'étaient pas dans ces classes,
- demandes de plus en plus nombreuses pour intégrer ces classes alors que les abandons sont faibles,
- relations continues entre sport civil et sport scolaire.

Conclusion...

Depuis toujours, convaincu que le civil et le scolaire ne peuvent s'ignorer puisqu'ils ont la même vocation d'éducation physique de l'enfant, je crois que cette action doit perdurer en dépit de difficultés qui semblent "poindre" et au-delà des hommes qui s'en sont occupés ou qui s'en occupent encore.

Et propositions de réflexion.

- 1- Cette action se situant pendant les heures scolaires, elle a une incidence sur :
 - l'utilisation des installations : deux après-midi me semblent un maximum par rapport à l'E.P.S. du primaire,
 - l'élaboration des emplois du temps. Entraînement et cours d'E.P.S. ne peuvent avoir lieu le même jour.
- 2- La subvention que nous espérons d'un montant de 25.000 F est à nouveau de 20.000 F pour 95, alors qu'il me paraît nécessaire de revoir la quote-part versée à chaque club afin de faire face aux éventuels aléas des engagements.

Est-il permis d'envisager plus d'un groupe de chaque sport par division ? C'est à dire : une 6^è basket-tennis, une 5^è basket-tennis, une 4^è basket, une 4^è tennis, une 3^è basket, une 3^è tennis.

Devons-nous nous prononcer sur la rémunération des gens de terrain par rapport à la subvention globale du conseil général sans trop affecter le budget des clubs, mais sans oublier non plus les avantages que retirent ceux-ci de l'existence de ces classes ?

En liaison avec la remarque ci-dessus, doit-on envisager un raccourcissement de l'année scolaire d'entraînement et/ou diminuer le budget attribué aux dépenses de compétitions afin de faciliter le financement ?

Le coordonnateur, Marc Rousseau.

La RÉUSSITE pour tous

Chaque collège doit mettre en place un projet adapté à sa situation. Dans le nôtre, sont inscrites, depuis plusieurs années, des actions d'aide aux élèves, qu'il s'agisse du soutien en 6^è ou des modules en 3^è.

Cette aide est assurée, cette année, seulement en 6^è à cause de crédits insuffisants, en français, anglais, mathématiques et méthodologie.

En décembre 1994, les enseignants, l'assistante sociale, la conseillère d'orientation psychologue et les parents se sont réunis et ont décidé de mettre en place des actions, à court terme, grâce à des intervenants extérieurs. Celles-ci n'ont pu être que partiellement réalisées. Il est prévu, au niveau 5^è, pour des élèves qui éprouvent des difficultés en lecture ou en expression écrite :

- en avril et mai, deux journées (groupe de 15 élèves),
- en mai et juin, remédiation en lecture (groupe de 12 à 18 élèves),
- en juin, une sortie sera organisée à Mornas sur le thème de la vie médiévale.

Une étude est en cours pour étendre cette aide à tous les niveaux pour la prochaine rentrée.

Cette réflexion est également menée dans le cadre du "bassin de formation". Un dispositif d'aide devrait être opérationnel dès la prochaine rentrée et le collège pourrait en bénéficier. Mais quels que soient les moyens offerts, la coopération active des élèves concernés est indispensable. Pour réussir, il est nécessaire de fournir un travail personnel constant et régulier. "C'est en forgeant qu'on devient forgeron" et ce, parallèlement à l'aide apportée.

Le principal-adjoint, C. Gaugier,
et l'équipe pédagogique.



A.J.T. (Atelier de jeu théâtral) : le théâtre en folie.

Depuis cinq ans, déjà, l'A.J.T. regroupe une trentaine d'élèves de la 6^è à la 3^è, le vendredi de 16h 30 à 18h avec les mêmes professeurs : Mmes Cavallo et Carini.

A chaque séance, nous orientons nos exercices : sur la voix, la relaxation, l'expression corporelle, les improvisations...

En ce moment, nous montons un spectacle, "Le Roman de Renart".

Grâce au contrat ville-enfant nous pouvons bénéficier des compétences et de l'aide d'un acteur professionnel, Michel Bayard, spécialiste des masques et de la comédie dell'Arte.

Nota bene : lire l'entretien avec les acteurs de l'A.J.T. dans le numéro 7 de SANS LIMITES.

Annie Carini.

La G.R.S. dans nos murs.

Un nouveau club a fait son apparition au collège, grâce à Mme Rougemont, professeur d'éducation physique et sportive... Les filles peuvent s'adonner à la G.R.S., gymnastique rythmique et sportive. Mais au fait... Savez-vous ce que c'est ?

Tous les détails vous sont donnés dans "Sans LIMITES" n°7 !

Jenny Amardeil.



LE STADE CLAUDE-CAUVIN

Malgré des améliorations continues pendant 10 ans, le stade Jean-Turchi reflète une conception dépassée. Parmi ses inconvénients majeurs, le moindre n'est pas sa dangereuse position en bordure de route départementale ; on sait aussi que son environnement immédiat ne rend pas possible son extension.

En termes "footballistiques", ce vieux stade n'est pas réglementaire. De fait certaines compétitions auxquels pourraient prétendre les équipes lorguaises (phases finales de coupes, par exemple) ne peuvent pas y avoir lieu... Situation sans issue ?

Construire : une solution.

Réalisée en 1993 dans de bonnes conditions budgétaires, une acquisition amiable permet à la commune de maîtriser une superficie foncière assez importante. La création du nouveau stade n'interdira pas d'autres types d'implantations ultérieures qui pourraient prendre forme, notamment, d'une zone d'activités artisanales. La révision du P.O.S. a rendues possibles ces diverses hypothèses complémentaires d'aménagement du quartier.

La commission des sports a procédé à l'étude approfondie du cahier des charges nécessaire au projet du nouveau stade. Ouverte aux spécialistes locaux, elle a pu s'appuyer sur l'expérience indéniable de membres du club de football. Leur apport a joué un rôle important dans la conception de l'équipement.

Les procédures réglementaires d'appel à concepteur et d'appel d'offres pour la réalisation ont eu lieu comme il se doit. L'architecte lorguais Alain Bernard a créé le projet ; "S.E.R.-Constructions", qui avait donné satisfaction en construisant la salle Raoul-Limbron, a obtenu le gros oeuvre ; l'entreprise Berlioz, de la région d'Orange, met en place la pelouse ; des entreprises locales assument le reste du chantier, ouvert en mai 1994.

Il en est actuellement à son "stade" d'achèvement. Les aménagements extérieurs et de voirie d'accès sont en cours. Ils comprennent l'élargissement des voiries, le parking, des plantations d'embellissement, la mise sous terre des réseaux...

Caractéristiques : réglementaires !

La terrain du nouveau stade est aux dimensions maximales de 105x68 mètres ; il est entouré d'un grillage et doté d'un éclairage ; l'accès se fait par un tunnel. La tribune compte 500 places. A l'intérieur du bâtiment, on compte 4 vestiaires sportifs et 2 vestiaires d'arbitres, une infirmerie, une salle de réunion et... un bar !

Achévé début 1995, le stade sera utilisable en septembre 1995. Bon début de saison, et félicitations à tous ceux, bénévoles du foot, élus, techniciens, qui se sont activés !

Le maire, Barthélemy Mariani.

BRÈVE

"De la lune, qui se souvient ?"

Sous ce titre, Guy Béart écrit l'une de ses plus jolies chansons ; c'était il y a déjà longtemps.

Depuis on ne se pose plus la question, tant l'éclairage public a remplacé le clair de lune, tant on n' imagine plus un site sans lumières artificielles, tant "éclairage public" rime, pour ceux des villes, avec *sécurité*. La seule lumière naturelle ne fait plus recette : ne parle-t-on pas d'éclairage "paysager" ?

Lorgues n'y fait pas défaut.

Ont été récemment éclairés : le parc de Saint-Ferréol, et les hameaux des Salettes et du Pont-d'Argens.

La population s'est étonnée d'entendre tinter les cloches de la collégiale... Tout l'après-midi on put croire qu'elles étaient affolées, ou en avance sur Pâques, et de toutes façons que se passait-il donc, puisqu'elles étaient en panne depuis des lustres ?

Il s'agissait seulement d'essais, de contrôles effectués après leur rénovation. Ainsi, le clocher, lui-même restauré, pourra-t-il justifier de son nom !

Les travaux eurent pour objet la dépose des trois cloches, la reconstitution de leurs roulements de volées, leur fixation. Des moteurs neufs y sont installés pour la volée comme pour le tintement.

Ces moteurs et leur cablage ont été intégralement refaits et raccordés aux deux horloges dont le fonctionnement automatique ou manuel est complété par un radio-pilotage.

Elles sont désormais bien fixées, ce qu'il fallait pour des demoiselles qui pèsent respectivement 2 tonnes, 1,2 tonnes et 900 kg.

Leur repos fut long, leur réveil est sonore. L'installation doit être rodée. Après cela, l'accord des sonneries sera vérifié, pour qu'il soit "juste".

Que demandera-t-on de plus à leur propos, sinon s'il ne serait pas utile qu'elles remplacent l'indélicat sirène de midi ?

Autre projet évoqué en mairie, la coordination des sonneries du clocher et du beffroi : ainsi vivrons-nous en complète harmonie sonore... Et horaire !

N.B. : le père Bernard Fournier, curé de Lorgues, a entre les mains le mode d'emploi de l'installation !

Jean Henry.

BRÈVE

Entretien de voies rurales.

Après extension du réseau public d'eau, les chemins des Combes et de Berne et la route de Sauveclare ont été rénovés et moquetés de frais.

Eux aussi : les chemins de l'Adret de Pommeret, de La Panisse et du Pey-Cervier, de saint-Roch, du Pendedi et de La Peyrouard, la route de La Martinette, la voie ferrée du stade à sainte-Foy, le hameau des Bastides-neuves !

Sont actuellement en traitement les chemins de l'Etang et des Grands-jardins

Bénéficieront de l'extension réseau public d'eau et d'un goudronnage tout neuf, à l'ouest, le quartier de la Douce, à l'Est, les Fourches.

Que c'est bon de le dire !

"PLUS JAMAIS VAR" ?

(A partir d'un article de "Région, Lettre du conseil régional")

L'appellation de notre département pose question... Nous savons bien que le fleuve du même nom coule dans les Alpes-Maritimes !

Entre autres propositions de nouveaux noms, Région mentionne : "Estérel", mais surtout, plus finement, "Côtes-de-Provence", cette dernière étant due à Roger Garino, bien connu à Lorgues, nommément cité dans la revue régionale.

Sa proposition retient l'attention de plusieurs lecteurs provençaux. Il est vrai qu'en juste quête d'authenticité, ceux-ci mettent également en cause le peu aimable sigle "P.A.C.A." (pour "Provence-Alpes-Côte d'Azur")...

"Côtes-de-Provence" est une proposition dont chaque amateur de bons goûts peut penser qu'elle a double sens. Et pourquoi pas ? D'ailleurs n'évoque-t-elle pas l'une des plus riches légendes méditerranéennes, "L'Odyssée", rapportée par le Grec Homère, que nous citons fidèlement ? "Il y a là, tout au long des rivages de la mer grise, d'humides prairies à la terre meuble, où les vignes seraient d'une fécondité inépuisable"...

"Doux vin pur, breuvage divin", écrivait encore Homère, publiciste multinational avant l'heure médiatique !

Mieux connaître notre collège...

VUES INTERNES

Jeux, concours. Fête !! (suite)

CONCOURS

Le concours "kangourou".

Ce concours est originaire d'Australie. Outre ce pays, y participent aussi l'Espagne, la Hongrie, la Grande-Bretagne. Il se déroule en France depuis cinq ans, et concerne 100.000 lycéens et 48.000 collégiens.

Trente problèmes sont proposés (durée : 1h 15) et il faut trouver, sans calculatrice, la bonne réponse parmi cinq proposées.

Un classement se fait par niveau (France, département et collège).

Le jeudi 23 mars 1995, 71 Lorguais ont concouru. Les résultats seront connus fin avril, début mai. Tous les candidats recevront comme lot une brochure.

Voici un exemple de problème :

Gaspard a acheté 3 autruches, 7 koalas et 1 kangourou. Melchior, lui, a acheté 4 autruches, 10 koalas et 1 kangourou. Balthazar, quant à lui, a acheté 1 autruche, 1 koala et 1 kangourou. Gaspard a payé 3150 zlotys, Melchior a payé 4200 zlotys. Combien a payé Balthazar ?

a) 1700 ; b) 1650 ; c) 1200 ; d) 1050 ; e) 950.

Isabelle Servant.

Rallye mathématique académique.

Après le succès du premier rallye mathématique de l'Académie de Nice organisé en 1994, l'expérience a été renouvelée et élargie aux élèves de CM2, 6^e et 1^{ère}.

L'originalité de ce concours porte sur un travail collectif qui concerne des classes entières. Les questions permettent au plus grand nombre d'élèves, quel que soit leur niveau scolaire, d'effectuer une recherche créative et motivante où sont requises de nombreuses qualités : imagination, initiative, astuce mais aussi observation et raisonnement. Seuls les élèves volontaires y participent.

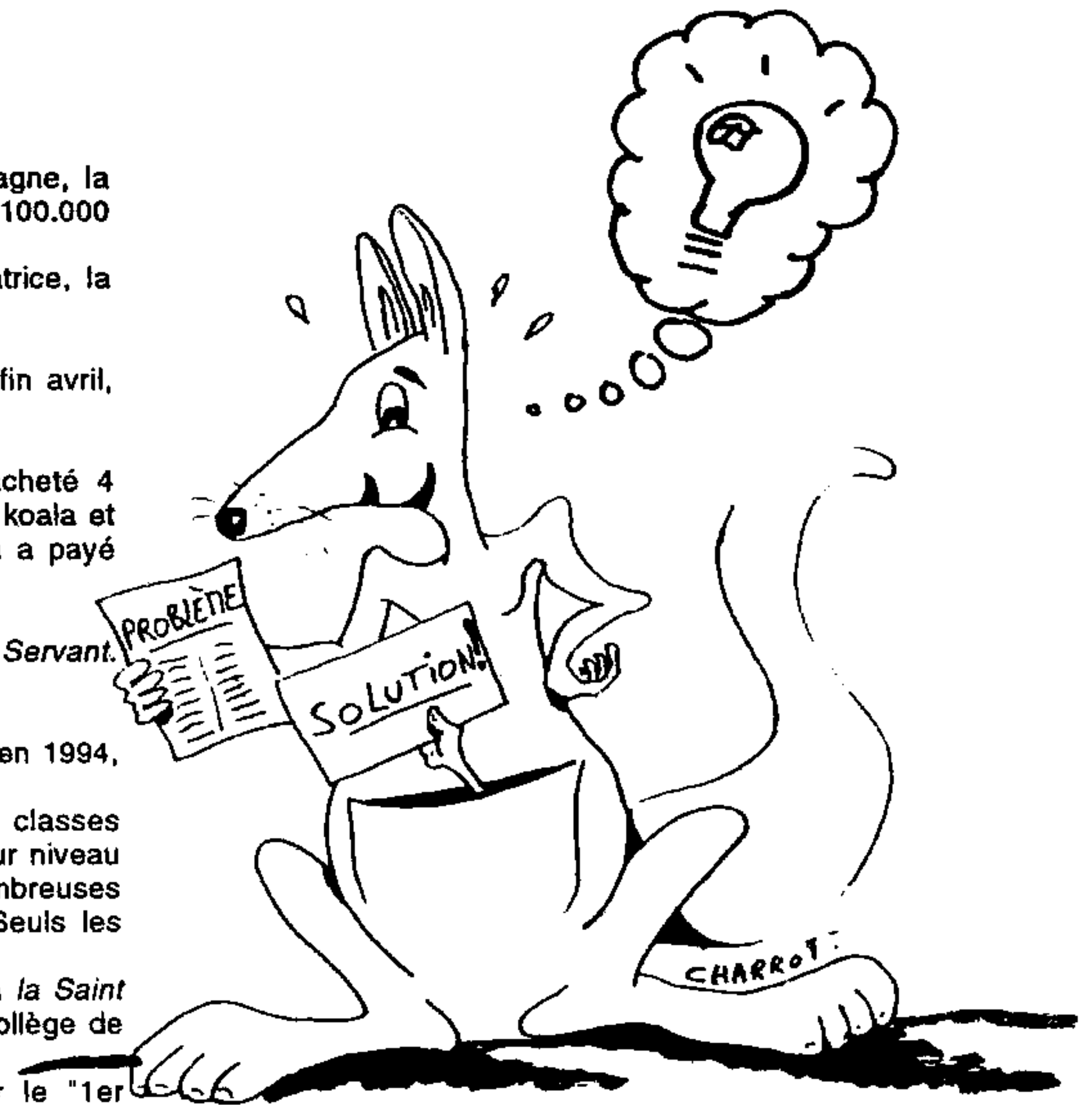
Cette année, le rallye a eu lieu le 14 février 1995 de 10h à 12h sur le thème "A la Saint Valentin... moi j'aime les maths". Une classe de CM2, et trois classes de 6^e du collège de Lorgues y ont participé.

Les classes ayant obtenu les meilleurs résultats seront sélectionnées pour le "1^{er} Marathon de l'Académie de Nice" le 20 mai 1995 sur le campus de la faculté des Sciences de Nice et seront récompensées.

Exemple de problème :

Comment obtenir le nombre 1001 en appuyant moins de 10 fois sur les touches de la calculatrice ? Attention seules les touches autorisées sont : 2 ; x ; = ; / ; =.

Danièle Mousseau.



Mieux connaître notre collège...

VUES LOCALES

Cours d'histoire...

LA "CITÉ SCOLAIRE"

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les écoles de garçons et de filles étaient tenues par des confréries religieuses. A la fin du XIX^e siècle, de 1879 à 1882, une école laïque de filles fut éditée à l'extrémité Ouest de la place d'Antrechaus à l'occasion de l'extension de la ville dans cette direction. En 1885-87, une école primaire supérieure fut créée derrière l'école des filles.

L'école put fonctionner en octobre 1887 et connut un réel succès. Dès 1890 on y créa un cours d'agriculture et un laboratoire de chimie. L'école des filles et la maternelle furent transférées en 1889 dans l'ancien collège. En 1896 l'école primaire supérieure comptait 56 élèves. Elle remplissait donc les conditions fixées par la loi du 21 janvier 1893 pour pouvoir y adjoindre une troisième année d'études.

Le nombre d'élèves augmentant sans cesse, il devint nécessaire d'agrandir les bâtiments en 1899. En 1903 elle comptait 155 élèves et 5 professeurs.

L'école primaire supérieure, mixte depuis 1927, prit le nom de Collège Moderne en 1942. Détruit en grande partie par le bombardement allié en 1944, il fut reconstruit en 1946 avec création d'une section technique, d'où son appellation de "Collège Moderne et Technique". Sa construction fut achevée en 1952.

En 1956 l'internat passa en régie d'Etat et la commune demanda la nationalisation du collège par sa transformation en lycée.

Le 25 février 1958 le collège de Lorgues fut transformé en établissement national sous la dénomination de "Collège National Moderne et Technique".

Agrandi en 1960, 1962 et 1964 sur des terrains achetés par la municipalité, il fut transformé en 1968 sur demande de la municipalité en lycée d'Etat. Le collège comptait alors 310 élèves dont 215 internes. Il fallait l'agrandir à nouveau : la municipalité acheta les terrains

nécessaires de 1960 à 1964. Les travaux furent entrepris en trois tranches de 1964 à 1967 grâce à des emprunts faits par la ville. L'établissement prit alors l'aspect moderne que nous lui voyons et qui, malheureusement n'a pas le caractère provençal du reste de la localité.

En 1968 il comptait 605 élèves dont 277 internes. Le municipalité demanda non seulement le renouvellement de la convention passée au titre d'établissement public national, mais sa transformation en Lycée d'Etat.

En 1983 une profonde modification fut apportée par les pouvoirs publics : l'établissement devint une cité scolaire composée de deux structures :

- un collège comprenant les classes de la 6^e à la 3^e, dépendant du Département,

- un lycée dépendant de la Région, abritant les classes de la seconde à la terminale, préparant les baccalauréats suivants :

- . scientifiques et techniques "S", option sciences de la vie et de la terre (ancien bac "C" et "D") et option technologie industrielle (ancien bac "E").
- . baccalauréats technologiques : génie mécanique, génie électronique, génie électrotechnique.

En outre, des classes post-baccalauréat préparent en deux ans aux brevets de techniciens supérieurs (B.T.S. mécanique et automatismes industriels et B.T.S. informatique industrielle).

L'ensemble est dirigé par un proviseur, Mme. Darroux, assisté de deux adjoints, Mme. Gaugier, principal-adjoint du collège, et M. Scandella, proviseur-adjoint du lycée. Seuls deux établissements ont une telle organisation dans la Région : à Nice et à Lorgues.

Actuellement le lycée compte 750 élèves et le collège plus de 500. Il est prévu que d'ici cinq ans, le lycée comptera 1.500 élèves et le collège 600, d'où la nécessité d'agrandir l'établissement actuel, de moderniser les bâtiments existants, et de créer un Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.) commun. Les travaux sont en cours...

Louis Nardin.

VIE QUOTIDIENNE

V.A.L. présente V.V.V....

VAR VILLAGE VOICE

"Voix du Village Varois"

Ce titre est celui d'une lettre mensuelle d'information gratuite, rédigée et distribuée à l'intention des résidents anglophones du Var.

Elle comporte des aides et suggestions pour faciliter la découverte des ressources des communautés varoises et faciliter l'intégration de ses lecteurs.

V.A.L. félicite les auteurs de cette initiative, deux néo-lorguaises, Anita Rieu-Sicart et Pamela Cunningham, et leur souhaite un "franc" succès.

Support d'échanges, Var Village Voice mérite notre attention, et nous enrichirons nos colonnes d'informations ou de questionnements proposés par ce jeune et aimable confrère.

A l'attention de nos lecteurs anglophones, l'article qui suit présente leur nouvelle publication.

"The VAR VILLAGE VOICE is a non-profit monthly newsletter, directed to all English speaking people living in, or moving to the Var. Its aim is to keep it's readers up-to-date with local events and activities, and tries to help them integrate into their local community. It provides the means for the exchange of information and supplies the answers to some of the problems encountered by new arrivals. It carries a swapshop column, but does not accept paid advertising.

It is available on subscription for 100,00F for the year.

If you would like to receive the VAR VILLAGE VOICE, please contact : Anita Rieu-Sicart, 1142, route des Miquelets, 83510 Lorgues, tél. 94.04.49.60.

V.V.V."

Dialogue

Elections : HOW YOU MAY VOTE

V.V.V. : dans quelles élections est-il possible pour les ressortissants d'Etats européens autres que la France de voter en France ?

V.A.L. : élections au Parlement européen ; municipales dès 1996".

V.V.V. : que faut-il faire pour être inscrit pour voter ?

V.A.L. : se présenter à la mairie du lieu de résidence avec les documents justificatifs avant le 31 décembre de l'année précédent l'élection.

V.V.V. : quels documents sont-ils nécessaires pour s'inscrire ?

V.A.L. : passeport, carte de séjour, quittance de loyer ou de téléphone ou d'électricité témoignant d'une adresse fixe sur la commune.

V.V.V. : in which elections will it be possible for non-French European residents to vote in France ?

V.A.L. : the European Parliament elections ; municipal elections from 1996.

V.V.V. : what should one do in order to get on the electoral roll ?

V.A.L. : go to your local "mairie" of the town where you have your residence with supporting documents before the 31st December of the year preceding the election.

V.V.V. : what documents are necessary ?

V.A.L. : passport, permis de séjour, rent receipt, or telephone or electricity bill proving you have a fixed adress within the commune.



L'APPEL DE LA FORÊT

Après une édition spéciale sur l'eau (n°21 du 28 juin 1994), qui, semble-t-il, a bien intéressé ses lecteurs, l'équipe de V.A.L. prépare un numéro d'été sur le thème de la forêt.

Nous avons demandé à Michel Chapelain d'en être, à nouveau, le coordonnateur.

Les travaux rédactionnels avancent. Cependant, nous serions heureux d'accueillir les propositions d'articles ou les suggestions que vous pourriez nous faire.

Afin de vous permettre de mieux vous accrocher au fil conducteur du numéro "forestier", à paraître courant juin, nous avons le plaisir de vous le présenter ci-dessous.

Thèmes retenus : la forêt provençale ; la forêt lorguaise ; la colline de Saint-Ferréol ; le rôle écologique de la forêt ; les outils du bûcheron ; mystique de la forêt ; gestion de la forêt ; la lutte contre l'incendie ; parasites et plantes médicinales de la forêt ; le rôle de l'Etat.

Merci de votre attention. Bien à vous !

V.A.L.



BREVE

SAN-JAUMIAN ASSOCIÉS

Les habitants du hameau et du vallon sont invités à participer à l'association nouvellement créée : l'Amicale dei San-jaumian.

Unanimes, les membres inscrits l'ont rapidement dotée d'un bureau présidé par Edmond François. Elle est ainsi en ordre de marche pour fêter le patron du hameau, saint Jacques, lundi premier mai.

Au programme, à 9h 45, inauguration de la restauration intérieure de la chapelle (messe chantée en français, latin et provençal), apéritif d'honneur, jeux et boules, soirée...

Les San-jaumian invitent les Lorguais et leurs amis... Pour une meilleure précision, veuillez consulter l'affichage et la presse !

Amicale : pour nous contacter, frapper à toute porte de Saint-Jaume : bienvenue au pays !

Les San-jaumian.



LES RECETTES

de PIERRETTE

Tarte au fromage blanc

Ce dessert peut se faire avec une pâte sablée ou avec une pâte brisée, au choix.

Pour la pâte sablée : 125 g. de farine, 50 g. de beurre, 60 g. de sucre, 2 jaunes d'oeuf, 1 pincée de sel.

Pour la pâte brisée : 150 g. de farine, 75 g. de beurre, 1 pincée de sel, un peu d'eau.

Pour la garniture : 500 g. de fromage blanc, 5 jaunes d'oeuf (les blancs battus en neige), 100 g. de raisins secs, rhum (facultatif), un peu de sucre (une à deux cuillères à soupe).

Étalez la pâte à tarte dans le moule.

Mélangez le fromage blanc, les oeufs, le sucre et le rhum. Ajoutez les raisins secs, puis les blancs battus en neige versez sur la pâte.

Faites cuire à four moyen, 40 minutes environ.

Un dessert léger et très agréable !

Pierrette.

MEDECINS : TOUR DE GARDE

Dr CAMPI	30 avril 1995
Dr CAMPI	01 mai 1995
Dr BERNARD	07 mai 1995
Dr BERNARD	08 mai 1995
Dr FOUCAULT	14 mai 1995
Dr DECROOCO	21 mai 1995
Dr RICHEZ	25 mai 1995
Dr GROUILLER	28 mai 1995
Dr FOUCAULT	04 juin 1995
Dr FOUCAULT	05 juin 1995
Dr BERNARD	11 juin 1995
Dr CAMPI	18 juin 1995
Dr GROUILLER	25 juin 1995

SERVICES

MAIRIE	94 73 70 06
POMPIERS	18
CASERNE ALBERT-MATHIEU	94 73 91 91
GENDARMERIE	94 73 70 11 ou le 17
LA POSTE	94 73 73 87
TRESOR PUBLIC	94 73 71 60
JARDIN D'ENFANTS	94 67 62 69
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	94 73 70 44
FOYER-LOGEMENT	94 73 76 06
SYNDICAT D'INITIATIVE	94 73 92 37
AMBULANCES C A V	94 73 24 88
AMBULANCES LORGUAISES	94 73 77 38
TAXI JEAN du TILLEUL	94 73 94 54
TAXI WILLIAM	94 73 95 61
EDF - GDF	94 73 03 13
GARE SNCF (Les Arcs)	94 73 32 94
COOPERATIVE LA LORGUAISE	94 73 70 10
RENSEIGNEMENTS SNCF	94 91 50 50

CHIRURGIENS DENTISTES :

BOITARD M	94 73 70 03
DOMART F	94 73 71 64
LION J.F.	94 73 26 00
REMY-BISCHOFF F	94 73 99 83
ROGUET J.F.	94 73 27 32

MEDECINS :

BROUSSARD J	93 73 70 30
Cabinet médical de MM. RICHEZ F., GROUILLER G. et BERNARD J.P.	94 73 70 27
CAMPI J.J.	94 73 95 95
DECROOCO D	94 73 95 74
FOUCAULT P	94 73 99 22
DECROOCO-BERNI M., pédiatre	94 67 63 90
LOYER-DOLGHIN M.C. médecin-psychologue	94 73 95 25

PSYCHOLOGUE :

BARBIER-GICQUEL C.	94 84 34 01
--------------------	-------------

PHARMACIES :

CADENE	94 73 70 31
CHAMPAGNE	94 73 72 97

INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

PEAN, TESSON, WISPELAERE, BRUNET	94 73 90 90
SCHAPPLER M.C.	94 73 70 56

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

LOUIS R.	94 73 95 87
----------	-------------

MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

DARDENNE L. et BLONDEL R	94 73 73 37
PELLETIER B.	94 73 72 32
BERNARD F	94 67 66 27
RAVEY D	94 73 94 77
PINSON M	94 73 97 31

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

PEDICURE MEDICALE PINSON M	94 73 97 31
-------------------------------	-------------

ORTHOPHONISTES :

GALY I.	94 73 96 72
MRANI-ALAOU I A	94 73 72 32

VETERINAIRE :

GUIRARD L.	94 73 96 32
------------	-------------

SERVICES

MAIRIE.

Relations avec le public : 94.73.70.06
 Services techniques, eau, urbanisme : 94.67.65.90
 Centre communal d'action sociale : 94.73.29.55
 Animation et affaires culturelles : 94.67.67.62
 Finances et personnel : 94.73.70.06

Horaires d'accueil :

Administration générale,
 Services techniques, eau, urbanisme :
 mardi, mercredi, vendredi : 8h à 12h, 14h à 16h
 lundi et jeudi : 8h à 12h.
 Finances et personnel :
 mardi et vendredi : 8h à 12h
 mercredi : 14h à 16h.
 Centre communal d'action sociale :
 du lundi au vendredi : 9h à 12h.

PERMANENCES DIVERSES.

Action sanitaire et sociale :
 13, cours de la République,
 lundi et jeudi, 9h à 11h30.
 Fédération du Patronat :
 en mairie,
 3è mercredi du mois, 14h à 16h.
 Consultation des nourrissons :
 13, cours de la République,
 sur R.V. (94.68.56.97).

C.R.A.M. et C.I.C.A.S. :

en mairie,
 1er et 3è lundi du mois,
 13h30 à 15h.

A.V.A. :

en mairie,
 1er lundi du mois,
 13h30 à 15h.

Conciliateur (M. Bargerie) :

en mairie,
 2è et 4è mardi du mois,
 sur R.V. (94.73.29.55).

Syndicat d'initiative :

place d'Entrechaus, 10h à 12h.

Comité d'animation (adjoint au maire) :

permanence : mercredi après-midi,
 maison des associations,
 94.73.77.04.

Permanence des crématistes :

maison des associations, salle de réunion,
 2è mardi du mois, 10 à 11h30
 sauf juillet et août.

Bibliothèque :

jardin de la maison des associations,
 mercredi et vendredi 15h à 17h,
 samedi 10h à 12h

SENDRA-Lorgues :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h30 à 11h30
 maison des associations, 2è étage,
 tél. : 94.67.67.98.

LES MOTS CROISÉS... "Scolaires"

de Jacques Forestier.

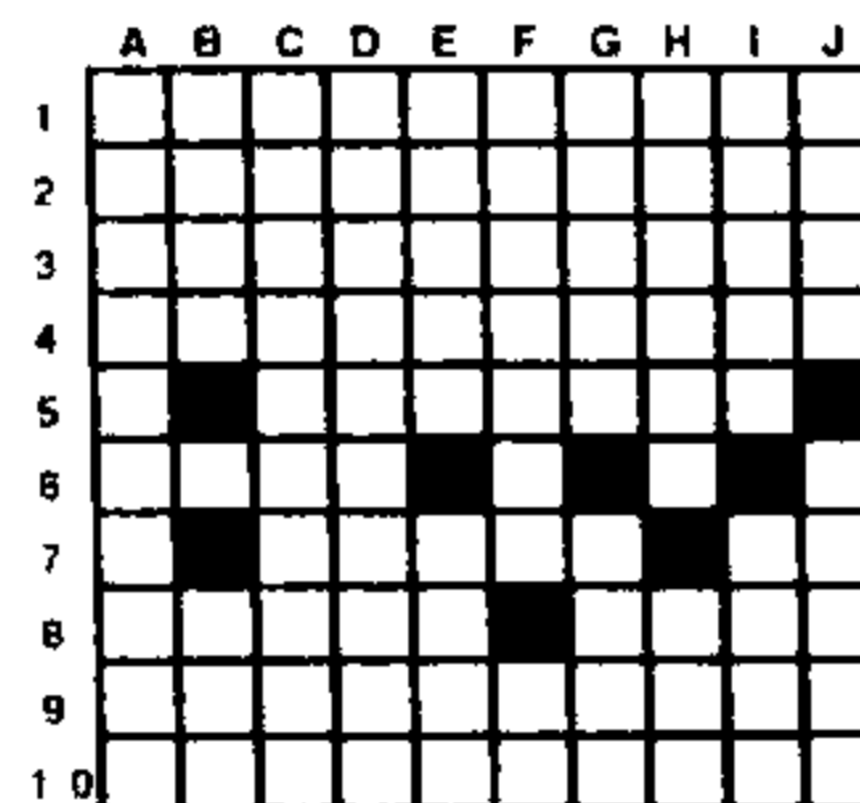
Horizontal.

- Vont donc à l'école.
- Depuis quelques années déjà, utilisé dans les établissements scolaires.
- La plupart des bacheliers veulent y poursuivre leurs études.
- Un étudiant décontracté peut avoir cet air dans sa démarche.
- Excitée.
- Un classique cruciverbiste : Alla sans but.
- Revolvers en folie - Our.
- Spahis sans coeur (le coeur n'est-il pas à gauche ?...).
- Valait cinquante deux ares.
- Peut frapper un étudiant qui travaille trop.
- Bien pratiques pour prendre des cours... Accélérés...

Vertical.

- Les bonnes élèves le sont.
- Répas pour disciples - Utiles pour les cours par correspondance.
- N'est pas de mise pour diriger un établissement scolaire.
- Archimède ne faisait pas appel à ce principe pour soulever un corps.
- Précède les vacances de Noël - Ses étudiants sont surtout Norvégiens.
- Ce talisman sera-t-il efficace dans cet état ? - Conjonction.
- Fréquentent notamment les écoles de Djibouti - Avait donné son nom colonial à N'Djamena.
- Sennes... - Connu de l'étudiant en oenologie.
- Cette étude là a un tu bien musical... - Peut servir aux étudiants et écoliers pour élire leurs délégués.
- Une sirène pas du tout "in" - Les étudiants doivent l'être pour leurs examens.

Problème n°20



Solutions du problème n° 18

Horizontal. Vertical.

- Présidents A. Présidence
- Révélation B. Révérences
- Evénements C. Eve - TSF - le
- Se - Éréa D. Sensations
- Irtap - Lu E. Ile - Pie - Te
- Destin - Ain F. Dame - Nveus
- Enfiévrés G. Etera - Rire
- NC - Eider H. Nine - Aèdes
- Ceinturées I. Totalisées
- Esesesesse J. SNS - Un - Rse

HORAIRES DES CARS

• Lorgues vers Draguignan :
 L, Ma, Me, J, V, S (PSC, HE)
 7h 25, 13h 20, 17h 45

• Draguignan vers Lorgues :
 L, Ma, Me, J, V, S (PSC)
 7h, 11h 20, 16h 30

Me (PSC, HE) 7h 20, 12h 15, S (PSC) 12h 15
 L, Ma, Me, J, V, S (PSC) 17h 40

• Lorgues vers Les Arcs : 6h 30, 8h, (PSC, H), 17h (PSC, HE)
 • Les Arcs vers Lorgues : 7h 20, 10h 35, 17h 40 (PSC, H)

Arrêt syndicat d'initiative,
 sauf mardi matin, arrêt parking des Ferrages.
 Cars complémentaires les seuls jours scolaires
 PSC : période scolaire
 H : hiver - E : été

COLLABORATEURS DU N°25.

Amicale des San-jaumian, M. CHAPELAIN, O. CHAPELAIN, E. CHARMET, G. CHARROT, Ch. CODOUL, le collège de Lorgues et son club presse, P. CUNNINGHAM, E. FOGGIO, P. B. FOURNIER, J. FORESTIER, les gardiens de police municipale, J.-M. GARDON, J. GAUNEAU, La Godasse lorguaise, G. HARDOUIN, J. HENRY, V. HUSSENOT, J. LEYDET, G. MACHET, B. MARIANI, L. NARDIN, Pierrette, A. Rieu-Sicart, L. ROUSSEL, B. SALLE, C. TURNER, N. VIGNAL ; merci !

Dir. public. : B. MARIANI. Coord. : G. HARDOUIN. Imp. : R. GILBERT, Draguignan. T. : 94.68.17.95